



Testez | Développez | Certifiez
les compétences numériques des élèves

Madame, Monsieur,

Le numérique est toujours plus indispensable dans nos vies personnelles, citoyennes, et professionnelles ; et ce, encore plus dans le contexte de crise sanitaire. Il est essentiel d'y préparer les élèves.

Le dispositif Pix de développement et de certification des compétences numériques est généralisé à partir de cette rentrée scolaire pour tous les élèves de collège et lycée avec une certification obligatoire en 3e et en Terminale.

Plus d'informations, ici : bit.ly/flyerpix

Votre enfant doit réaliser un parcours de rentrée obligatoire et l'envoyer avant le 17/10/2020.

Ce parcours donnera un aperçu des compétences numériques des élèves de l'établissement pour permettre ensuite aux enseignants de les accompagner durant l'année dans l'acquisition de nouvelles compétences.

Dans l'ENT, repérer le **médiacentre**, cliquer sur la ressource Pix puis taper dans le menu « **J'ai un code** » le code sera fourni par l'établissement scolaire, et suivre les instructions.

Pour vous accompagner, un didacticiel vidéo : bit.ly/videopixent

M. CUNY
Proviseur